

invités. Cependant, étant donné le fardeau économique croissant et les tensions socio-économiques qui s'ensuivent, nous constatons de plus en plus chez les pays d'asile une tendance à répondre moins généreusement au mouvement de migration et à chasser les réfugiés de leurs rives. Ces derniers n'ont alors d'autre choix que de tenter de rejoindre un tiers pays et risquer d'être refoulés encore une fois. L'adoption, par un pays donné, de politiques inflexibles causera aux autres les problèmes que l'on sait. Néanmoins, il faut respecter le droit fondamental qu'a le réfugié de quitter son pays, surtout si le fait d'y rester dans les circonstances du moment met sa vie en danger.

Conscience internationale

Une situation qui pose des problèmes humanitaires et politiques si importants éveille et provoque une réaction internationale.

Parmi les pays les plus directement touchés par le problème des réfugiés indochinois, mentionnons les pays du Sud-Est asiatique qui accordent l'asile provisoire aux réfugiés, ceux qui sont depuis longtemps des pays d'accueil et ceux qui accordent une aide financière importante aux programmes du HCR. Les représentants de ces pays, y compris le Canada, se sont réunis en décembre et en janvier sous les auspices du HCR en vue d'élaborer des mesures internationales pour répondre à la situation.

Préférence du HCR pour le rapatriement du réfugié ou sa réinstallation dans un pays voisin

En règle générale, le HCR préfère d'abord ramener les réfugiés dans leur pays d'origine si les circonstances le permettent, ou encore s'occuper de leur réinstallation dans des pays voisins. Il est peu probable que les réfugiés indochinois puissent — ou veuillent même — retourner dans leur pays dans un avenir prévisible. D'ailleurs, la grande majorité d'entre eux ne peuvent, pour des raisons politiques et sociologiques, être réinstallés dans les pays de premier accueil. Seul un petit nombre des Laotiens réfugiés en Thaïlande sembleraient pouvoir être provisoirement installés dans leur pays de premier accueil. Ainsi, le Haut-commissaire a dû chercher des endroits où réinstaller la plupart des 265 000 réfugiés confiés à ses soins et actuellement hébergés dans des camps situés en Malaisie, en Thaïlande, en Indonésie, aux Philippines, à Singapour et à Hong-Kong.

Il est toutefois évident que le règlement de la situation ne peut se confiner à la réinstallation des réfugiés. Le Haut-commissaire pour les réfugiés doit donc, avec l'aide de la communauté internationale, s'assurer que chaque réfugié reçoit le premier accueil dans le pays sur les rives duquel il débarque ou à la frontière duquel il se présente. Il ne faut pas que le réfugié soit forcé de retourner dans le pays qu'il vient de fuir. Il est essentiel qu'on lui fournisse les aliments, l'abri et les soins médicaux nécessaires à sa survie. Le HCR doit ensuite chercher à lui trouver un pays d'adoption où il pourra se réinstaller en permanence.

Rôle du Vietnam

Comment la communauté internationale pourrait-elle s'attaquer politiquement aux problèmes créés par le Vietnam?

Il n'y a pas de réponse facile. Ce sont les pays les plus proches du Vietnam, à savoir les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est — Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Singapour et Philippines — qui marqueront probablement le plus les